

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ (A.F.P.S.) COMITÉ LOCAL AFPS DE GENTILLY

Demande de financement pour l'équipement
du Centre pour enfants de la ville
de AL-KHADER (Cisjordanie)



*This building was established
with generous contribution from
Gentilly Municipality/France
Pontifical Mission/Jerusalem*

AFPS GENTILLY. 25 rue Jean Louis. 94250 GENTILLY
Courriel : a-cfps-gentilly@yahoogroupes.fr

SOMMAIRE

1	L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ – AFPS	3
1.1	Objectifs nationaux.....	3
1.2	Le Comité Local AFPS de Gentilly.....	3
2	LA PALESTINE EN GÉNÉRAL – AL-KHADER EN PARTICULIER	4
3	LA VILLE DE AL-KHADER	5
4	LES PARTENAIRES LOCAUX	6
4.1	La Bethlehem Arab Society for Rehabilitation – B.A.S.R. -	6
4.2	AL-KHADER CHARITABLE CHILDREN SOCIETY.....	7
5	HISTORIQUE DE NOTRE COLLABORATION	8
6	PROJET	9
6.1	Objectifs généraux	9
6.2	Objectifs spécifiques.....	9
6.3	Description du projet	9
7	SUIVI DU PROJET	11
8	ÉVALUATION DU PROJET	11
9	FINANCEMENT DU PROJET	11
9.1	Recettes.....	11
9.1.1	Les Partenaires sollicités	11
9.1.2	Le Comité Local AFPS de Gentilly	11
9.2	Dépenses	12
9.3	Balance dépenses/recettes.....	13
10	FINANCEMENT DES SALAIRES	13



1 L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ – AFPS

1.1 Objectifs nationaux

Application du droit international

Pour que les enfants palestiniens aient droit à leur enfance

CADRE GÉNÉRAL

Notre domaine d'action

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) rassemble les personnes attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la défense de la personne pour développer la solidarité avec le peuple palestinien. L'Association France Palestine Solidarité soutient ce peuple notamment dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux.

- Elle agit pour une paix réelle et durable fondée sur l'application des résolutions votées par l'Assemblée Générale de l'ONU

Les activités de l'Association se développent sur 4 plans complémentaires :

- **Information et action politique.** Travail de mobilisation de l'opinion publique. Intervention citoyenne auprès des représentants élus dans les institutions locales, régionales et européennes, et auprès des médias. Interpellation des pouvoirs publics en France et dans l'Union Européenne
- **Soutien moral, matériel et humanitaire**, spécialement en faveur des populations palestiniennes les plus défavorisées, des réfugiés dans les camps et des villages aux terres confisquées.
- **Aide au développement et coopération** dans tous les domaines avec les organisations de la société civile palestinienne
- **Connaissance et échanges mutuels.** Intervention sur tous les aspects, notamment culturels et éducatifs

L'Association coopère également avec les Associations israéliennes dont l'objectif clairement exprimé est le soutien aux droits internationaux du peuple palestinien. L'Association adhère aux regroupements d'organisations qui partagent ses objectifs à l'échelle nationale (plate-forme des ONG françaises pour la Palestine), européenne (ECCP, *European Coordination of Committees and Associations for Palestine*) et internationale. L'Association se réclame du principe de laïcité et est ouverte à toute personne physique ou morale, à l'exclusion de celles qui professent une idéologie raciste.

Toute personne membre de l'Association s'engage à respecter les termes de cette charte et toute prise de position publique qui s'en écarte ne peut engager l'Association.

1.2 Le Comité Local AFPS de Gentilly

C'est à l'initiative de quelques Gentilléens sensibles à la cause palestinienne que fut créé le Comité de Gentilly.

Le Comité Local de Gentilly est une association loi 1901, déclarée le 29 janvier 2003 à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses. Il regroupe une cinquantaine de sympathisants.

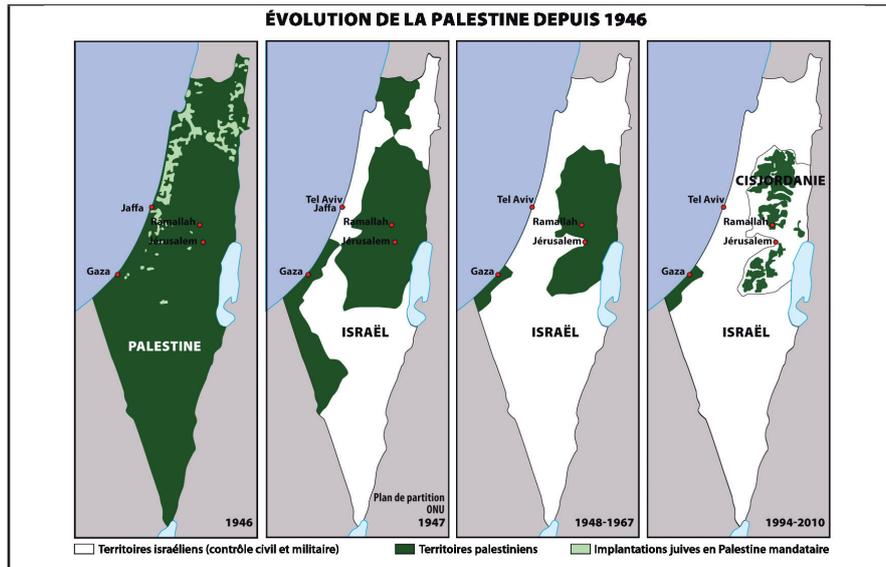
Son action se développe sur plusieurs plans.

- **Information et action politique.** Chaque année est organisée une journée appelée « 8 heures pour la Palestine » qui propose rencontres, débats, projections de films, expositions à thèmes. 100 à 150 personnes assistent à chacune de ces journées
- **Vie locale.** Le comité participe à plusieurs manifestations municipales : Fête de Gentilly, Foire au Troc, vente de produits palestiniens dans les quartiers, etc. Ces participations sont destinées à sensibiliser la population au problème palestinien.

Les stands thématiques tenus lors de ces initiatives nous permettent de tenir informés les Gentilliens et également de récolter les fonds nécessaires au financement de nos actions.

- **Parrainage.** Depuis 2003, le Comité a parrainé Sleeman, un jeune enfant palestinien habitant un petit village près d'Hébron, âgé alors de 5 ans, jusqu'à ses 19 ans en 2017. Chaque année des membres du Comité, au cours de voyage en Palestine, ont rendu visite à Sleeman dans sa famille. Notre aide financière est parvenue à la famille par le biais d'une Association mandatée.

2 LA PALESTINE EN GÉNÉRAL - AL-KHADER EN PARTICULIER



Il n'est pas nécessaire de faire une longue étude historique du conflit israélo-palestinien, pour prendre conscience des conditions de vie de la population en général, des enfants en particulier. Le joug imposé par l'état israélien est d'un tel poids moral et physique, que l'on s'émerveille de l'esprit de résistance qui anime la population après tant de souffrance.

Le bilan de dizaines d'années d'occupation de l'armée israélienne, ce sont des milliers de morts de part et d'autre, la destruction systématique des infrastructures administratives, culturelles, économiques palestiniennes, l'implantation de colonies toujours plus nombreuses, le quadrillage du pays par les routes réservées à la circulation des colons reliant entre elles les colonies, séparant, par les clôtures qui les « protègent », les paysans palestiniens de leurs champs. C'est la multiplication à l'infini de check-points, de couvre-feux de durée aléatoire, d'humiliations individuelles et collectives, de destructions de milliers de maisons, d'actions coups de poing de l'armée aussi soudaines qu'injustifiées, d'emprisonnement sans procès... D'année en année, une situation d'apartheid s'accroît.

Cet état de guerre marque à jamais des générations de palestiniens qui n'ont à ce jour connu autre chose que l'occupation de leur pays.

Pour les populations de Cisjordanie vivant près de la « ligne verte », le Mur ne fait qu'empirer les conditions de vie au quotidien. Le tracé du Mur démontre que sa fonction « sécuritaire » est là pour masquer la volonté d'annexer les terres cultivables, les nappes phréatiques et créer des conditions de vie insupportables pour la population palestinienne urbaine et rurale.

Les conséquences sont catastrophiques pour les villages limitrophes au mur, comme Al-Khader.

3 LA VILLE DE AL-KHADER



Porte d'enceinte

Bassin de reeune d'eau

Église

Al-Khader – *saint Georges* en français – 3 km à l'ouest de Bethlehem, 10 000 habitants (recensement 2007) est riche d'une longue histoire. Situé sur la route des caravanes Damas – Jérusalem – Gaza, Al-Khader garde de beaux vestiges de l'époque ottomane : porte d'enceinte fortifiée, église, bassins de retenue d'eau, puits, etc.

60 % de la population vivait de l'agriculture, principalement la vigne, pour la production d'un vin localement réputé. La majorité de ces terres ont été confisquées par les colons. Jérusalem, le marché où le vin était vendu, est aujourd'hui inaccessible. Ramallah, devenu marché de substitution est à son tour inaccessible. Le gel économique par les barrages, check-point, etc., très « efficace », affame la communauté qui était auparavant auto suffisante.

De 2 200 hectares, principalement plantées en vigne, la surface libre d'accès est réduite à 200 hectares, après les confiscations successives faites au profit de nouvelles colonies implantées près de Al-Khader, très à l'intérieur de la « Ligne Verte ».

La ville de Al-Khader est asphyxiée par l'occupation israélienne. Le Mur qui longe la bordure Est de la ville, sépare les champs des habitations, empêchant physiquement les agriculteurs de travailler. Il en découle un taux de chômage catastrophique, supérieur à 70 % de la population active. Cette situation engendre un marasme économique, met en péril tout l'équilibre rendu fragile par la situation générale de la Palestine. Le cercle vicieux est enclenché : la municipalité ne touche plus les impôts que ses administrés sans revenu ne peuvent payer, alors que les demandes d'aide sont de plus en plus nombreuses.

L'absurde n'est jamais loin : sans une action populaire, intelligente et rapide, le Mur aurait, dans son dessin fou, séparé de la ville le stade qui venait d'être construit avec des fonds internationaux.



Vue depuis la terrasse du Centre vers le stade qui a pu rester propriété de la ville d'Al-Khader. On distingue le mur des annexes au bas de la colline

Les 200 hectares restant sont occupés par :

- les habitations sur 120 hectares, avec en conséquence une impossibilité de construire de nouvelles habitations ;
- la paroisse Saint Georges, terres louées à des agriculteurs (50 hectares) ;
- une association islamique, terrains loués à des agriculteurs (20 hectares) ;
- quelques propriétaires agriculteurs (10 hectares).

Il nous faut comprendre la contrainte que représente la présence constante de l'occupant, l'obligation de demander des autorisations pour tous les déplacements même les plus usuels : aller aux champs, se rendre aux villages voisins, visiter sa famille. Ces autorisations seront accordées ou refusées sans explication. Obtenir l'autorisation pour se rendre à Hébron, Bethlehem ou Jérusalem relève de l'exploit ; quant au temps de trajet, il est sans aucune relation avec la distance à parcourir : les barrages seront ouverts ou non, coulants ou pointilleux, etc.

Ce stress constant engendre des troubles psychiques dont souffre toute la population. Cette situation a sur les enfants des effets désastreux. Il suffit de regarder les dessins d'une classe de maternelle pour le comprendre.

Une seule visite en Palestine fait naître un impérieux besoin d'agir.

4 LES PARTENAIRES LOCAUX

4.1 La Bethlehem Arab Society for Rehabilitation – B.A.S.R. -

Dès notre premier voyage en Palestine le sort des enfants nous est apparu dramatique. Le parrainage de Sleeman, cité plus haut, a été la première concrétisation de notre volonté d'agir.



En 2003, par nos contacts avec les associations qui gèrent les parrainages, nous avons rencontré la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation- B A S R – hôpital sous forme d'une O N G palestinienne qui se bat pour rendre la dignité à l'homme, permettre à chacun d'exprimer ses richesses en soignant des malades handicapés ou non.

Issue d'une première structure créée en 1960, initialement pour les enfants handicapés, l'ONG s'est progressivement développée dans deux domaines :

- La prise en charge globale des personnes adultes ou enfants atteint d'un handicap physique, mental ou psychologique en les soignant mais aussi en les insérant dans la société palestinienne luttant contre le rejet et l'indifférence.
- La création de centres d'accueil d'enfants, handicapés ou non dans les villages ou les camps.



Le financement est assuré par des fonds venant notamment des pays de l'Union Européenne, la diaspora palestinienne et de nombreuses ONG ou associations de différents pays.

Nous rencontrons, à chacun de nos voyages, le Docteur Edmond SCHEHADEH qui dirige la BASR et son équipe. Ils animent un hôpital moderne, clair, aéré, parfaitement équipé et décoré, nous restons impressionnés par le personnel, handicapé ou non, accueillant, ouvert.

L'hôpital du BASR est aujourd'hui un centre national de référence dont l'action est centrée sur le handicap physique et psychique.

Souhaitant soutenir les actions de la BASR, nous avons choisi de participer à l'équipement du Centre d'accueil d'enfants de Al-Khader. En 2004, une visite à la Municipalité de Al-khader nous a mis en contact avec le Centre.

4.2 AL-KHADER CHARITABLE CHILDREN SOCIETY

Al-Khader Charitable Children Society coopère avec la BASR pour prendre en charge les enfants handicapés. Soins et scolarité permettent aux enfants avec ou sans handicap de se retrouver, apportent soutien et aide aux familles et plus généralement aux habitants de la ville de Al-Khader.

Créé en 1986 dans des locaux loués, aidé par la BASR, soutenu par l'Autorité Palestinienne et la Municipalité de Al-Khader, le Centre a maintenant ses propres locaux qu'il continue d'aménager.

Le Centre accueille, en 2018, 180 enfants de 6 à 12 ans, venant de la ville de Al-Khader, des villages et des camps de réfugiés voisins. Pour ce faire, le Centre développe plusieurs services :

- Une école pour les handicapés, en particulier handicapés mentaux, avec du personnel spécialisé.
- Un jardin d'enfants, créé en 2001, avec l'aide du gouvernement italien et de la BASR, qui accueille tous les enfants, handicapés ou non.
- Un lieu de soins en liaison étroite avec le BASR pour apporter les thérapies indispensables à leur traitement.
- Une mini crèche (projet mis en place, puis en fonctionnement progressivement réduit au fil du temps par manque d'enfants plus jeunes).
- Un soutien scolaire spécialisé destiné aux enfants ayant des difficultés à intégrer une scolarité normale.
- Un programme d'éducation à la santé à travers des visites dans les familles pour prolonger le travail fait au Centre. Avec l'aide principalement des mamans, cette démarche favorise l'intégration des enfants dans les familles.

Le Centre veut aller encore plus loin :

- Intégrer dans la société sans exclusion les enfants handicapés et plus généralement donner la joie et le sourire aux enfants.
- Prendre les enfants en charge pour qu'ils ne soient pas laissés à eux-mêmes.
- Éduquer l'ensemble de la communauté des adultes pour qu'ils se sentent responsables, qu'ils collaborent aux projets et se sentent partie prenante de ce centre qui doit devenir le leur. C'est pourquoi la grande salle, qui réunit tous les enfants pour des spectacles, est aussi ouverte à toute la communauté qui vient y fêter des mariages, y tenir des réunions...

Le Centre donne aussi du travail, d'une façon ou d'une autre, à 60 personnes de Al-Khader, ce qui est très important compte tenu du fort taux de chômage. Il assure une formation à l'ensemble de ses collaborateurs (une dizaine d'emplois directs).

L'objectif du Centre c'est aussi l'apprentissage de la démocratie dans une société qui voit ses droits les plus élémentaires bafoués au quotidien. Pour cela, il faut éduquer les enfants mais aussi les femmes pour qu'elles « ne tombent pas dans la main » des islamistes et s'investissent dans la conduite du Centre, de la Cité...

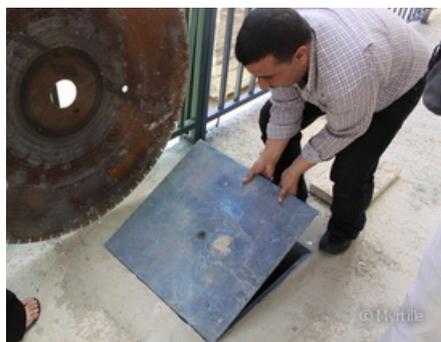
5 HISTORIQUE DE NOTRE COLLABORATION

En 2005 et 2006, trois visites ont permis de préciser un premier projet, de participer à la réalisation de trois classes avec des financements pour partie des collectivités locales du Val de Marne (Conseil Général et ville de Gentilly).

La mission de 2008 a mis en évidence de nouveaux besoins, mais en 2009 l'alimentation en eau potable devenant très aléatoire nous avons dû, dans l'urgence, financer la construction d'une cuve tampon.

La mission de novembre 2011, à laquelle participait une délégation de la municipalité, a pu constater une nouvelle fois la qualité du service rendu aux enfants de Al Khader et à la communauté mais aussi les difficultés économiques dans laquelle doit vivre le Centre.

En 2012 nous avons participé au financement d'une petite crèche.



Le projet 2016 concernait le problème de la malnutrition des enfants. Pour y remédier, il s'agissait de proposer des petits déjeuners de qualité avec l'installation d'un atelier de boulangerie. La mission de 2016 a pu constater que le test mis en œuvre, avec des petites quantités, était efficace, tant sur l'accueil de la population que sur le point comptable.

2017, un début de concrétisation du projet 2016.



2016 : période de test



6 PROJET

6.1 Objectifs généraux

Membres du conseil d'administration, direction administrative et délégation du Comité de Gentilly voulons :

- Manifester notre solidarité avec les enfants et plus généralement les familles palestiniennes de Al-Khader par une action concrète.
- Poursuivre par la réalisation de ce projet le partenariat engagé avec la ville de Al-Khader
- Permettre aux enfants handicapés d'être soignés et intégrés à la société, évitant ainsi les phénomènes d'exclusion qui existent en Palestine aussi bien qu'en France, mais prennent une ampleur plus grande en Palestine compte tenu de la situation déjà si difficile.
- Contribuer à l'aide psychologique à apporter aux enfants traumatisés par les conséquences de l'occupation. Les enfants sont sans cesse témoins de scènes qui perturbent leur développement, laissant des traumatismes profonds. La violence quotidienne, l'humiliation des adultes de référence dont des emprisonnements arbitraires, la destruction des maisons d'habitation, la séparation des familles, etc., modifient gravement le psychisme des enfants. Il est indispensable de soutenir les structures éducatives apportant un soutien approprié aux enfants en difficulté.

6.2 Objectifs spécifiques

Les parents ne sont pas sensibilisés à l'importance du petit déjeuner et de l'alimentation pendant le temps scolaire. Une majorité des parents donne le matin 1 ou 2 shekels à leurs enfants pour manger.

Au delà des 180 élèves du Centre, celui-ci est entouré d'écoliers, de collégiens et d'étudiants (200 à 300) qui se nourrissent mal. L'étude menée par le Centre avec le concours des établissements scolaires confirme le besoin et montre un projet financièrement équilibré.

6.3 Description du projet 2018

Le projet 2018 est dans la continuité des actions précédentes menées en coopération avec le Centre pour enfants d'Al-Khader : en 2006 aménagement de l'aire de jeux, 2007 construction de classes et déplacement de la mini-clinique, 2009 création d'une citerne tampon, 2012 à 2015 aménagement d'une mini crèche, 2016 installation de la boulangerie / pâtisserie.

Faute de financement suffisant le projet 2016 n'a pu être mené à son terme. Ce projet 2018 a pour objet de rendre la boulangerie / pâtisserie pleinement opérationnelle.

Rappel : Le projet 2016 concernait l'installation d'une petite boulangerie / pâtisserie, pour la fabrication sur place d'une restauration rapide saine, destinée aux écoliers du Centre et les étudiants des établissements voisins du Centre.

Il comprenait l'aménagement du local inoccupé, de l'achat de l'équipement et du matériel nécessaire à la production des pâtisseries salées, sucrées, de sandwiches et prévoyait, à son rythme de croisière, la création de 2 emplois, une maman adhérente de l'association et une jeune handicapée

Avril 2018, où en sommes nous ?

La vie quotidienne à Al-Khader

Ces derniers temps la vie est devenue très difficile en raison des interventions aussi fréquentes qu'aléatoires de l'armée israélienne, de jour comme de nuit, dans les rues, les maisons du village. Pendant ces opérations militaires, les familles se sentent naturellement menacées et se calfeutrent chez elles. De nombreux enfants ne se rendent pas à l'école les jours où l'armée occupe le village.

Depuis le mois de février ces interventions ont réduite fortement l'activité économique du village, déjà habituellement faible en hiver, peu de travaux agricoles. La baisse du pouvoir d'achat des familles et la faible fréquentation scolaire, par le choix des familles de garder à la maison les enfants les jours d'occupation, ont impacté très directement les ventes de la boulangerie en février et mars.

Financement et activité

Les fonds que nous devons collecter au titre du projet 2016 n'ont pas été jusqu'à maintenant à la hauteur espérée : 14 000 € pour 23 370 € escomptés

La mise en route partielle de la boulangerie / pâtisserie en janvier 2018 dans un environnement calme a validé la pertinence du projet, comme démontré par le test de 2016, avec un bilan social et financier très positif. Il confirmait la possibilité de créer 2 emplois. Dans les périodes d'interventions militaires il faut assurer un volume de production rentable.

Dans ce contexte le Centre a rapidement réagi. Il a contacté avec succès les établissements scolaires voisins en leur proposant une fourniture directe. Cet apport de volume de production permettra de confirmer a minima un salaire

Concrètement où en est le projet ?

La réalisation était déclinée en deux sections.

• Section 1

Comprenait le réaménagement du local : porte d'accès, réseaux eau et électrique, réalisation de paillasse et carrelage des surfaces de travail et du sol, peinture.

Reste à réaliser : le placard sous paillasse et hotte

• Section 2

Comprenait l'achat de l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des pâtisseries et sandwiches et la sécurité incendie de l'activité

• Reste à acheter : le réfrigérateur, la machine à conditionner, l'armoire inox, les chaises, l'étagère, la caisse enregistreuse et installer la sécurité incendie